

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE-SUR-YONNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU C.C.A.S**

Nombre de membres		
afférents au Conseil d'administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
17	17	14

-----  
**Séance du 08 avril 2021**  
-----

Date de convocation

01/04/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le huit avril à 18 h 00 le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Présidente.

Présents : Mme Nadège NAZE, Mme Joan RICHARDSON, M. Eric PEANNE, Mme Christine RINALDI, Mme Audrey LOPEZ, , Mme VELFERT Bernadette, Mme Annick DIMANCHE, Mme DER AGOBIAN Flore, , M. ETIENNE Thierry, M. LUCAS Pierre, Mme LETIN Carole, Mme Lydia HOURLIER, M. Fabrice LOISEAU

Absents excusés : Mme LEONARD Carole, Mme Marie-Claude FERRET (pouvoir à Mme VELVERT), Mme MOURGUES Josselyne, M. Claude GREMILLET (pouvoir à Mme DIMANCHE)

Objet de la délibération

N° 2021-04-11

**Vote du compte administratif  
2020**

Délibération rendue exécutoire  
par publication le : 27/04/21

**DELIBERATION N° 2021-04-11 : Vote du compte administratif  
2020**

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de Villeneuve sur Yonne, réuni sous la présidence de Madame Nadège NAZE, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2020, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré.

Le compte administratif du Budget C.C.A.S., pour l'exercice 2020, se présente de la façon suivante :

Préfecture de l'Yonne-service du courrier

16 AVR. 2021

ARRIVÉE

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
<b>Recettes</b>			
Prévisions budgétaires totales	48 187,39 €	72 100,00 €	120 287,39 €
Titres émis	41 389,59 €	70 050,35 €	111 439,94 €
<b>Dépenses</b>			
Prévisions budgétaires totales	12 150,00 €	72 100,00 €	84 250,00 €
Mandats émis	- €	60 686,45 €	60 686,45 €
<b>Résultat de l'exercice</b>			
Excédent	41 389,59 €	9 363,90 €	50 753,49 €
Déficit			
<b>Résultat à la clôture de l'exercice précédent</b>			
Excédent	6 768,05 €	- €	6 768,05 €
Déficit			
<b>Résultat de clôture d'exercice 2019</b>			
Excédent	48 157,64 €	9 363,90 €	57 521,54 €
Déficit			
<b>Restes à réaliser 2020</b>			
Recettes	- €		
Dépenses	- €		
Besoin de financement	- €		
Excédent de financement	- €		

Après en avoir délibéré par 14 voix hors la présence de la Présidente, Madame Nadège NAZE, le Conseil d'administration :

- Adopte le compte administratif 2020 du budget C.C.A.S.
- Approuve l'ensemble des documents annexés à la présente délibération

Pour extrait conforme,  
Pour la Présidente empêchée,

Le Vice-Président  
Fabrice LOISEAU

